



## **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE TROISIÈME TRIMESTRE 2021**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>3</b>
<b>FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021 .....</b>	<b>3</b>
<b>MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>5</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS .....</b>	<b>9</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>17</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>20</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>23</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la télédiffusion, les services cinématographiques et audiovisuels, les magazines ainsi que la production et la distribution. En télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Dans le secteur magazines, Groupe TVA publie plus de 50 titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du troisième trimestre 2021 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2021 et 2020 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 30 septembre 2021. Tous les montants sont en dollars canadiens.

La pandémie de COVID-19 (la « pandémie ») a entraîné des répercussions majeures sur l'environnement économique au Canada et à l'échelle mondiale. Afin de limiter la propagation du virus, le gouvernement du Québec a imposé depuis le début de cette crise sanitaire une série de restrictions et de mesures préventives spéciales, y compris la suspension de certaines activités commerciales. Le gouvernement du Québec a graduellement mis en place un nouveau plan de déconfinement depuis mai 2021 et a imposé l'utilisation d'un passeport vaccinal à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021 afin de permettre l'accès à certains lieux ou la participation à certaines activités non essentielles. Depuis mars 2020, cette crise sanitaire a réduit les activités de nombreux partenaires d'affaires de Groupe TVA et s'est traduit par moment par un ralentissement marqué de certains secteurs d'activités de la Société. Entre autres répercussions, les restrictions et mesures préventives imposées par le gouvernement du Québec ont causé une baisse des revenus publicitaires dont la reprise est encore fragilisée dans certains marchés ou secteurs et, plus spécifiquement en 2020, une baisse des événements sportifs diffusés par la chaîne spécialisée « TVA Sports », une réduction de la fréquence de mise en marché de certaines publications et un arrêt temporaire de la plupart de nos activités de production de contenu. Malgré les contraintes occasionnées par cette pandémie, la Société a continué de maintenir ses activités essentielles visant à informer en plus de divertir la population, tout en protégeant la santé et la sécurité de ses employés et du public. En raison de la baisse de leurs revenus, plusieurs entités des différents secteurs de la Société se sont qualifiées à la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») au début de la crise sanitaire. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, des subventions totalisant 3 185 000 \$ ont été comptabilisées en réduction des coûts de main-d'œuvre (11 072 000 \$ et 25 616 000 \$ respectivement pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2020).

Les impacts de la crise sanitaire liée à la pandémie sur les résultats d'exploitation des secteurs d'activités de la Société au troisième trimestre 2021 sont analysés plus en détail dans la section « Analyse par secteurs d'activités » du présent rapport de gestion. Compte tenu des incertitudes entourant l'évolution future de la pandémie, y compris toute nouvelle vague importante, il n'est pas possible de déterminer avec certitude tous les impacts qui s'y rattacheront. La crise sanitaire liée à la pandémie pourrait avoir un impact défavorable important sur la croissance à court et à moyen terme des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société. Ainsi, les croissances enregistrées au cours des trimestres antérieurs à la crise sanitaire pourraient ne pas être représentatives des croissances futures.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** ») (anciennement COLAB Studio Marketing Collaboratif inc.).
- **Le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (« MELS »)**, par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et d'effets visuels.
- **Le secteur magazines**, par l'entremise de ses filiales, notamment TVA Publications inc. et Les Publications Charron & Cie inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

- Le 28 octobre 2021, la Société a annoncé la nomination de Mme Régine Laurent à titre d'administratrice, établissant à huit le nombre d'administrateurs qui compose le conseil d'administration de la Société. Présidente de la Commission Laurent et ancienne présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, son savoir-faire, son expertise et sa connaissance des médias seront largement mis à contribution au sein du conseil d'administration de Groupe TVA.
- Le 14 avril 2021, madame France Lauzière a débuté une pause professionnelle pour des raisons familiales. Ces mêmes raisons amènent maintenant Mme Lauzière à quitter définitivement ses fonctions de présidente et chef de la direction de Groupe TVA. Rappelons que depuis son arrivée au sein de la Société en 2001, elle a contribué à consolider la position exceptionnelle de TVA à titre de chef de file de la télévision québécoise. Forte de cette expertise en contenu, elle demeurera toutefois disponible pour collaborer avec l'entreprise dans certains dossiers stratégiques. Monsieur Pierre Karl Péladeau continuera d'assumer sur une base intérimaire les responsabilités de la présidence de Groupe TVA.
- Le 16 juillet 2021, la Société a annoncé l'agrandissement des studios de MELS avec la construction de MELS 4, un projet d'infrastructure de 53 millions de dollars, auquel s'ajouteront des investissements en équipements d'environ 23 millions de dollars sur dix ans. D'une superficie totale de 160 000 pieds carrés, ce projet permettra à MELS d'attirer encore davantage de tournages d'envergure. La livraison du projet est prévue au printemps 2023. Le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec, accordera un prêt sans intérêt de 25 millions de dollars à la Société afin d'appuyer la construction de ce studio.

## MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de la Société.

**Tableau 1**  
**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
BAIIA ajusté :				
Télédiffusion	21 538 \$	16 938 \$	24 698 \$	24 237 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	10 565	2 947	18 106	6 626
Magazines	2 048	2 999	5 569	6 553
Production et distribution	1 243	427	2 974	1 522
Éléments intersectoriels	110	52	258	298
	35 504	23 363	51 605	39 236
Amortissement	8 136	8 124	24 338	25 126
Charges financières	649	634	2 055	1 969
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	20	2 734	182	4 838
Impôts sur le bénéfice	7 587	3 443	7 181	2 750
Part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées	111	21	(552)	(405)
<b>Bénéfice net</b>	<b>19 001 \$</b>	<b>8 407 \$</b>	<b>18 401 \$</b>	<b>4 958 \$</b>

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020

**Produits d'exploitation** de 150 703 000 \$, en hausse de 31 166 000 \$ (26,1 %).

- Hausse de 14 534 000 \$ (14,9 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à l'augmentation de 30,6 % des revenus du Réseau TVA compte tenu d'une hausse de 25,6 % des revenus publicitaires, à l'augmentation de 3,7 % des revenus des chaînes spécialisées, ainsi qu'à l'augmentation de 17,2 % des produits d'exploitation de Qolab.
- Hausse de 16 214 000 \$ (136,8 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), attribuable à l'augmentation des revenus de l'ensemble des activités du secteur, principalement ceux générés par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, et découlant de la reprise des activités depuis la mi-septembre 2020.
- Baisse de 939 000 \$ (-7,5 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable à la baisse de 17,8 % de l'aide financière provenant du Fonds du Canada pour les périodiques (« FCP ») ainsi qu'aux diminutions de 3,7 % et de 7,0 % respectivement pour les revenus en kiosque et les revenus d'abonnement.
- Hausse de 2 249 000 \$ (119,4 %) dans le secteur production et distribution (tableau 2) découlant principalement des ventes à l'international pour les films produits par Incendo.

**Tableau 2**  
**Produits d'exploitation**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Télédiffusion	111 934	\$ 97 400	\$ 356 846	\$ 292 228
Services cinématographiques et audiovisuels	28 070	11 856	64 036	37 298
Magazines	11 630	12 569	33 645	32 899
Production et distribution	4 133	1 884	11 755	9 506
Éléments intersectoriels	(5 064)	(4 172)	(15 349)	(11 405)
	150 703	\$ 119 537	\$ 450 933	\$ 360 526

**BAIIA ajusté** de 35 504 000 \$, soit un écart favorable de 12 141 000 \$ (52,0 %).

- Écart favorable de 4 600 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées provenant essentiellement de « TVA Sports », contrebalancée en partie par la diminution de 55,0 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.
- Écart favorable de 7 618 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par la baisse du BAIIA ajusté provenant des services d'accessibilité média, ainsi que par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif généré par les activités d'effets visuels.
- Écart défavorable de 951 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), principalement attribuable à la reprise des activités dans un contexte où l'aide gouvernementale a été moindre, autant au niveau de la SSUC que de l'aide provenant du FCP.

- Écart favorable de 816 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 3) découlant principalement de la marge brute favorable liée aux ventes à l'international pour les films produits par Incendo.

**Tableau 3**  
**BAIIA ajusté**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Télédiffusion	21 538 \$	16 938 \$	24 698 \$	24 237 \$
Services cinématographiques et audiovisuels	10 565	2 947	18 106	6 626
Magazines	2 048	2 999	5 569	6 553
Production et distribution	1 243	427	2 974	1 522
Éléments intersectoriels	110	52	258	298
	<b>35 504 \$</b>	<b>23 363 \$</b>	<b>51 605 \$</b>	<b>39 236 \$</b>

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 19 010 000 \$ (0,44 \$ par action de base), comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 8 404 000 \$ (0,19 \$ par action de base) pour la même période de 2020.

- Cet écart favorable de 10 606 000 \$ (0,25 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :
  - la hausse de 12 141 000 \$ du BAIIA ajusté; et
  - l'écart favorable de 2 714 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;
partiellement contrebalancés par :
  - l'écart défavorable de 4 144 000 \$ au niveau des impôts sur le bénéfice.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 43 205 535 pour les trimestres terminés les 30 septembre 2021 et 2020.

**Charge d'amortissement** de 8 136 000 \$, soit une légère hausse de 12 000 \$.

**Charges financières** de 649 000 \$, en légère hausse de 15 000 \$ découlant principalement de la hausse de la charge d'intérêts liés aux régimes à prestations définies ainsi que de l'écart défavorable au niveau des intérêts sur la dette en lien avec le niveau d'endettement moyen plus élevé au cours du troisième trimestre 2021, net d'un coût de financement moindre pour cette même période. De plus, la Société a comptabilisé un gain de change au cours du troisième trimestre 2021 alors qu'une perte de change avait été comptabilisée au cours de la période correspondante de 2020.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 20 000 \$ pour le troisième trimestre de 2021 comparativement à 2 734 000 \$ pour la période correspondante de 2020.

- Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021, la Société a comptabilisé un montant net de 16 000 \$ découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts dont 68 000 \$ dans le secteur télédiffusion ainsi qu'un renversement de charge net de 52 000 \$ dans le secteur magazines (903 000 \$ pour la période correspondante de 2020 dont 433 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 368 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que 102 000 \$ dans le secteur magazines).

- Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2020, la Société avait réévalué à la hausse la contrepartie conditionnelle liée à l'Acquisition d'Incendo à la suite de la revue des hypothèses et de la fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières utilisées lors de la comptabilisation initiale de cette transaction. Cette réévaluation avait entraîné une charge supplémentaire de 1 728 000 \$ relativement à la contrepartie conditionnelle.

**Impôts sur le bénéfice** de 7 587 000 \$ (taux d'imposition effectif de 28,4 %) au cours du troisième trimestre 2021, comparativement à 3 443 000 \$ (taux d'imposition effectif de 29,0 %) à la même période de 2020, soit un écart défavorable de 4 144 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 s'explique principalement par un ajustement d'impôts relativement à une année antérieure. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période correspondante de 2020 s'explique principalement par l'écart permanent engendré par la réévaluation de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que mentionnée ci-dessus, contrebalancé en partie par un ajustement d'impôts relativement à une année antérieure. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part de la perte dans les entreprises associées** de 111 000 \$ au troisième trimestre 2021, comparativement à une perte de 21 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2020, soit un écart défavorable de 90 000 \$ qui s'explique par la baisse des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 450 933 000 \$, en hausse de 90 407 000 \$ (25,1 %).

- Hausse de 64 618 000 \$ (22,1 %) dans le secteur télédiffusion (tableau 2) due essentiellement à l'augmentation de 29,0 % des revenus du Réseau TVA dont une hausse de 27,1 % des revenus publicitaires, à l'augmentation de 13,6 % des revenus des chaînes spécialisées découlant également d'une hausse de 46,1 % des revenus publicitaires ainsi qu'à l'augmentation de 54,8 % des produits d'exploitation de Qolab.
- Hausse de 26 738 000 \$ (71,7 %) dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 2), attribuable à l'augmentation des revenus de l'ensemble des activités du secteur, notamment une augmentation de 113,4 % pour les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, de 63,2 % au niveau de la postproduction et de 34,5 % pour les services d'accessibilité média.
- Hausse de 746 000 \$ (2,3 %) dans le secteur magazines (tableau 2), principalement attribuable aux augmentations de 6,9 %, de 5,7 % et de 2,1 % respectivement pour les revenus publicitaires, les revenus d'abonnement et les revenus en kiosque, contrebalancées en partie par une baisse de 2,7 % de l'aide provenant du FCP.
- Hausse de 2 249 000 \$ (23,7 %) dans le secteur production et distribution (tableau 2) expliquée principalement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020.

**BAIIA ajusté** de 51 605 000 \$, soit un écart favorable de 12 369 000 \$ (31,5 %).

- Écart favorable de 461 000 \$ dans le secteur télédiffusion (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation des BAIIA ajustés du Réseau TVA et de Qolab, contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports ».
- Écart favorable de 11 480 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels (tableau 3), principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif généré par les activités d'effets visuels, jumelée au démarrage de nos activités de production virtuelle qui n'ont pas atteint leur plein potentiel de revenus ainsi qu'à la baisse de rentabilité provenant des services d'accessibilité média.
- Écart défavorable de 984 000 \$ dans le secteur magazines (tableau 3), expliqué principalement par la reprise des activités dans un contexte d'aide gouvernementale moindre.

- Écart favorable de 1 452 000 \$ dans le secteur production et distribution (tableau 3) expliqué principalement par la marge brute favorable liée aux ventes à l'international pour les films produits par Incendo ainsi qu'à la distribution sur les plateformes d'écoute en continu.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 18 409 000 \$ (0,43 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2021, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 4 937 000 \$ (0,11 \$ par action de base) pour la même période de 2020.

- Cet écart favorable de 13 472 000 \$ (0,32 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :
  - la hausse de 12 369 000 \$ du BAIIA ajusté;
  - l'écart favorable de 4 656 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres; et
  - l'écart favorable de 788 000 \$ au niveau de la charge d'amortissement;
 partiellement contrebalancés par :
  - l'écart défavorable de 4 431 000 \$ au niveau des impôts sur le bénéfice.
- Le calcul du résultat par action a été fait sur une moyenne pondérée d'actions en circulation de 43 205 535 pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2021 et 2020.

**Charge d'amortissement** de 24 338 000 \$, soit une baisse de 788 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs incorporels, notamment des sites web et logiciels opérationnels, ainsi qu'à des équipements techniques complètement amortis, contrebalancée en partie par l'augmentation de la charge d'amortissement associée aux équipements destinés à la location.

**Charges financières** de 2 055 000 \$, soit une hausse de 86 000 \$ découlant principalement de l'écart défavorable au niveau des intérêts liés aux régimes à prestations définies, contrebalancé en partie par l'écart favorable au niveau des intérêts sur la dette en lien avec le coût de financement moindre en 2021 et ce, malgré un niveau d'endettement moyen plus élevé.

**Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres** de 182 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021 comparativement à 4 838 000 \$ pour la période correspondante de 2020.

- La Société a enregistré un montant net de 394 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2021 découlant principalement de la réduction de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts, dont 729 000 \$ dans le secteur télédiffusion et un renversement de charge net de 342 000 \$ dans le secteur magazines (3 153 000 \$ pour la période correspondante de 2020 dont 1 872 000 \$ dans le secteur télédiffusion, 1 050 000 \$ dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels et 231 000 \$ dans le secteur magazines).
- Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, la Société a comptabilisé un renversement de charge de 48 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises alors qu'au cours de la période correspondante de 2020, en plus de la charge supplémentaire de 1 728 000 \$ comptabilisée au cours du troisième trimestre en lien avec la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo, la Société avait comptabilisé une charge de 281 000 \$ relativement aux acquisitions d'entreprises.
- Au cours des neuf premiers mois de 2021, la Société a également comptabilisé un gain sur radiation d'obligations locatives de 94 000 \$ à la suite d'une libération anticipée de certains espaces immobiliers alors qu'au cours de la période correspondante de 2020, la Société avait enregistré un gain de 253 000 \$ lié à la disposition d'un actif pour un produit de disposition de 310 000 \$.



**Impôts sur le bénéfice** de 7 181 000 \$ (taux d'imposition effectif de 28,7 %) pour les neuf premiers mois de 2021, comparativement à 2 750 000 \$ (taux d'imposition effectif de 37,7 %) à la même période de 2020, soit un écart défavorable de 4 431 000 \$ qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 s'explique principalement par le même élément que celui mentionné dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020. Le taux effectif plus élevé par rapport au taux statutaire de 26,5 % pour la période correspondante de 2020 s'explique principalement par l'écart permanent engendré par la réévaluation de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo telle que mentionnée ci-dessus ainsi que par la comptabilisation d'impôts étrangers. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

**Part du bénéfice dans les entreprises associées** de 552 000 \$ au cours des neuf premiers mois de 2021, comparativement à 405 000 \$ pour la période correspondante de 2020, soit un écart favorable de 147 000 \$ qui s'explique par de meilleurs résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

## **ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS**

### **Télédiffusion**

#### **Comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 111 934 000 \$, soit une augmentation de 14 534 000 \$ (14,9 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 30,6 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement d'une hausse de 25,6 % des revenus publicitaires, incluant une hausse des revenus numériques, ainsi que d'une augmentation des revenus provenant de commandites à la production de contenu;
- l'augmentation de 22,2 % des revenus publicitaires des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports », notamment une augmentation de 34,7 % pour « LCN » découlant, entre autres, de la programmation associée aux élections fédérales au cours du trimestre;
- l'augmentation de 9,5 % des revenus d'abonnement de « TVA Sports » découlant essentiellement de la présence des Canadiens de Montréal à la finale de la Coupe Stanley de la Ligue Nationale de Hockey (« LNH ») qui a stimulé la base d'abonnés au cours du trimestre; et
- la hausse de 17,2 % des revenus de Qolab découlant d'une croissance du volume d'activités qui se poursuit pour les services de production commerciale et création publicitaire;

contrebalancées en partie par :

- la diminution de 16,3 % des revenus publicitaires de « TVA Sports » découlant principalement du report des séries éliminatoires de la LNH de la saison 2019-2020 au troisième trimestre en 2020 en lien avec la pandémie et de la participation des Canadiens de Montréal à celles-ci, une situation qui avait engendré des revenus publicitaires plus importants.

## Statistiques d'écoute du marché francophone

**Tableau 4**  
**Statistiques d'écoute du marché francophone**  
(Parts de marché en %)

Troisième trimestre 2021 vs Troisième trimestre 2020			
	2021	2020	Écart
<b>Chaînes généralistes francophones :</b>			
TVA	23,0	23,5	-0,5
SRC	14,6	11,6	3,0
noovo	5,6	5,4	0,2
	43,2	40,5	2,7
<b>Chaînes spécialisées et payantes francophones :</b>			
TVA	15,2	18,0	-2,8
Bell Média	12,9	12,0	0,9
Corus	5,5	6,0	-0,5
SRC	5,7	6,0	-0,3
Autres	5,1	5,4	-0,3
	44,4	47,4	-3,0
<b>Total chaînes anglophones et autres :</b>	<b>12,4</b>	<b>12,1</b>	<b>0,3</b>
<b>Groupe TVA</b>	<b>38,2</b>	<b>41,5</b>	<b>-3,3</b>

Source : Numeris - Québec franco, 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2021, les parts de marché de Groupe TVA ont diminué de 3,3 parts par rapport à la période correspondante de 2020, passant de 41,5 parts à 38,2 parts.

Les parts de marché combinées des services spécialisés de Groupe TVA ont été de 15,2 parts pour le troisième trimestre de 2021 comparativement à 18,0 parts pour la même période de 2020, soit une diminution de 2,8 parts. Découlant principalement du contexte lié à la pandémie, la Société avait diffusé les séries éliminatoires de la LNH au troisième trimestre en 2020, avec la présence des Canadiens de Montréal à celles-ci, ce qui avait entraîné des parts de marché exceptionnelles pour la chaîne « TVA Sports », expliquant essentiellement le recul de 1,7 part pour le présent trimestre. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a également connu un recul de 1,3 part pour cette même période, alors qu'elle avait également connu une croissance exceptionnelle de ses parts de marché au cours du troisième trimestre de 2020 dans le contexte de la pandémie. « LCN » conserve toutefois le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec. La chaîne « addik<sup>TV</sup> » a connu une croissance de 0,3 part alors que la chaîne « Zeste » a connu un recul de 0,3 part.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 23,0 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. La Société a diffusé 3 des 5 émissions les plus regardées au Québec durant le troisième trimestre 2021, dont la nouveauté *Chanteurs masqués* qui s'est démarquée avec un auditoire moyen de plus de 1,6 million de téléspectateurs ainsi que des matchs de la ronde finale de la Coupe Stanley avec près de 1,5 million de téléspectateurs.

**Charges d'exploitation** de 90 396 000 \$, soit une hausse de 9 934 000 \$ (12,3 %), expliquée principalement par :

- la hausse de 61,4 % des charges d'exploitation du Réseau TVA attribuable essentiellement à des coûts plus élevés au niveau du contenu audiovisuel ainsi qu'au niveau de la main-d'œuvre, alors qu'au cours du troisième trimestre 2020, les coûts liés au personnel étaient moindres découlant, entre autres, de la comptabilisation de montants plus importants en ce qui a trait à la SSUC pour les employés offrant leur prestation de services.
- la hausse de 8,2 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports »; et
- la hausse de 28,0 % des charges d'exploitation de Qolab découlant du volume d'activités plus élevé; contrebalancées en partie par :
- la baisse de 39,2 % des charges d'exploitation de « TVA Sports » essentiellement attribuable au report des séries éliminatoires de la saison 2019-2020 de la LNH au troisième trimestre 2020 tenant compte des nouveaux formats et calendriers de diffusion engendrés par la pandémie.

**BAIIA ajusté** de 21 538 000 \$, soit une variation favorable de 4 600 000 \$, expliquée principalement par :

- la hausse du BAIIA ajusté de « TVA Sports » et « LCN » telle qu'expliquée ci-dessus; contrebalancée en partie par :
- la diminution de 55,0 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 82,6 % pour le troisième trimestre 2020 à 80,8 % pour la même période de 2021. Cette baisse provient essentiellement de l'augmentation plus importante des produits d'exploitation que l'augmentation des charges d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 356 846 000 \$, soit une augmentation de 64 618 000 \$ (22,1 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 29,0 % des revenus du Réseau TVA provenant essentiellement d'une hausse de 27,1 % des revenus publicitaires, notamment une augmentation de 76,9 % des revenus numériques;
- la hausse de 13,6 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement d'une augmentation de 46,1 % des revenus publicitaires, notamment des hausses respectives de 94,7 % et de 2,5 % des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement pour « TVA Sports » découlant essentiellement de la présence des Canadiens de Montréal jusqu'en finale de la Coupe Stanley en 2021;
- la hausse de 54,8 % des revenus de Qolab expliquée par la croissance du volume d'activités telle qu'expliquée précédemment dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020; et
- un écart favorable en lien avec la comptabilisation d'un ajustement rétroactif favorable au niveau des droits de retransmission du signal en 2021 alors qu'un ajustement rétroactif défavorable avait été comptabilisé en 2020, ayant eu un impact sur les revenus du Réseau TVA.

**Charges d'exploitation** de 332 148 000 \$, soit une hausse de 64 157 000 \$ (23,9 %), expliquée principalement par :

- la hausse de 28,4 % des charges d'exploitation du Réseau TVA expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020;

- la hausse de 18,7 % des charges d'exploitation des chaînes spécialisées dont une augmentation de 28,0 % pour « TVA Sports » qui s'explique principalement par le report de la saison 2020-2021 de la LNH au début 2021 découlant du contexte de la pandémie, ainsi que par la diminution du nombre d'événements sportifs diffusés par la chaîne en 2020; et
- la hausse de 49,2 % des charges d'exploitation de Qolab découlant du volume d'activités plus élevé.

**BAIIA ajusté** de 24 698 000 \$, soit une variation favorable de 461 000 \$, expliquée principalement par :

- l'augmentation de 32,6 % du BAIIA ajusté du Réseau TVA;
- la hausse de 74,9 % du BAIIA ajusté généré par Qolab, découlant principalement du volume d'activités plus élevé; et
- la hausse de 2,1 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports »;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation de 54,1 % du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports » telle qu'expliquée ci-dessus.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté, passant de 91,7 % pour les neuf premiers mois de 2020 à 93,1 % pour la même période de 2021. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation plus importante des charges d'exploitation en proportion des charges totales du secteur que la hausse des produits d'exploitation en proportion des produits totaux.

## Services cinématographiques et audiovisuels

### Comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020

**Produits d'exploitation** de 28 070 000 \$, soit une augmentation de 16 214 000 \$ (136,8 %), principalement attribuable à la reprise des activités depuis la mi-septembre 2020. Notons les variations suivantes :

- la hausse de 265,5 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements qui a accueilli dans ses studios, durant cette période, la méga-production *Transformers* des studios *Paramount*;
- la hausse de 101,3 % des revenus de postproduction;
- la hausse de 27,6 % des revenus des services d'accessibilité média qui poursuivent leur croissance grâce à la multiplication des contenus sur le marché, ce qui engendre une demande à la hausse pour ces services;
- un écart favorable lié aux revenus générés par les nouveaux services de production virtuelle; et
- la hausse de 44,9 % des revenus liés aux activités d'effets visuels.

**Charges d'exploitation** de 17 505 000 \$, soit une hausse de 8 596 000 \$ (96,5 %). Cette hausse est également expliquée principalement par la reprise des activités entraînant l'augmentation des frais variables, notamment les coûts de rémunération, ainsi que des niveaux de SSUC beaucoup moins élevés. Notons les variations suivantes :

- la hausse de 77,9 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements;
- la hausse de 141,9 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction;
- la hausse de 70,2 % des charges d'exploitation afférentes au volume d'activités plus élevé provenant des services d'accessibilité média;

- la hausse de 88,9 % des charges d'exploitation reliées aux activités d'effets visuels; et
- un écart défavorable lié aux charges découlant des nouveaux services de production virtuelle.

**BAIIA ajusté** de 10 565 000 \$, soit une variation favorable de 7 618 000 \$, expliquée principalement par l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les services de location de studios, de mobiles et d'équipement, contrebalancée en partie par la baisse du BAIIA ajusté provenant de l'ensemble des autres services.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 75,1 % pour le troisième trimestre 2020 à 62,4 % pour le troisième trimestre 2021. Cette diminution provient essentiellement de l'augmentation plus importante des produits d'exploitation que l'augmentation des charges d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 64 036 000 \$, soit une augmentation de 26 738 000 \$ (71,7 %), principalement attribuable à la reprise des activités telle que mentionnée dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020, qui a entre autres entraîné les variations suivantes :

- la hausse de 113,4 % des revenus de location de studios, de mobiles et d'équipements, grandement affectés au cours des deuxième et troisième trimestres 2020 par la crise sanitaire qui avait entraîné l'arrêt des tournages;
- la hausse de 63,2 % des revenus de postproduction;
- la hausse de 34,5 % des revenus provenant des services d'accessibilité média découlant également d'une croissance de la demande pour ces services;
- la hausse de 28,4 % des revenus provenant des activités d'effets visuels; et
- un écart favorable lié aux revenus générés par les nouveaux services de production virtuelle.

**Charges d'exploitation** de 45 930 000 \$, soit une hausse de 15 258 000 \$ (49,7 %). Cette hausse est expliquée principalement par les mêmes éléments que ceux mentionnés dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020 qui ont entre autres entraîné les variations suivantes :

- la hausse de 34,9 % des charges d'exploitation provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements;
- la hausse de 53,4 % au niveau des charges d'exploitation afférentes aux services d'accessibilité média;
- la hausse de 56,5 % des charges d'exploitation provenant des activités de postproduction;
- la hausse de 44,0 % des charges d'exploitation reliées aux activités d'effets visuels; et
- un écart défavorable lié aux charges découlant des nouveaux services de production virtuelle.

**BAIIA ajusté** de 18 106 000 \$, soit une variation favorable de 11 480 000 \$, expliquée principalement par l'augmentation du BAIIA ajusté généré par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté négatif généré par les activités d'effets visuels, par le démarrage des activités de production virtuelle qui n'ont pas atteint leur plein potentiel de revenus ainsi que par la baisse de rentabilité des services d'accessibilité média.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur des services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué, passant de 82,2 % pour les neuf premiers mois de 2020 à 71,7 % pour la période correspondante de 2021. Cette diminution provient essentiellement de l'augmentation plus importante des produits d'exploitation que l'augmentation des charges d'exploitation.

### Comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020

**Produits d'exploitation** de 11 630 000 \$, soit une baisse de 939 000 \$ (-7,5 %), principalement attribuable aux variations suivantes :

- la baisse de 17,8 % de l'aide provenant du FCP qui a amorcé un changement dans la méthode d'attribution des subventions provenant de son programme régulier depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, jumelé à la reconduction de son programme ponctuel bonifié de subvention à des montants moindres que ce qui avait été offert au trimestre correspondant de 2020, tel que décrits ci-bas;
- la baisse de 3,7 % des revenus en kiosque essentiellement pour les titres « Artistiques »; et
- la baisse de 7,0 % des revenus d'abonnement, principalement pour les titres « Mensuels ».

### **Fonds du Canada pour les périodiques**

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, ce programme a été bonifié pour la période de référence de 12 mois débutant le 1<sup>er</sup> avril de cette même année, une mesure d'aide gouvernementale ponctuelle et additionnelle offerte afin d'aider les entreprises de cette industrie à faire face à la crise sanitaire et résultant en la bonification de 25 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2021, ce programme a été reconduit pour une période de 12 mois résultant en la bonification de 14 % de la subvention reçue pour cette même période de référence. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a également annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1<sup>er</sup> avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de produits d'exploitation et représente 25,3 % des produits d'exploitation du secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 (28,4 % pour la période correspondante de 2020).

### **Statistiques de lectorat**

Avec près de 3,1 millions de lecteurs multiplateformes pour ses titres mensuels francophones, Groupe TVA est l'éditeur de magazines mensuels francophones numéro 1 au Québec et un joueur de premier plan dans le marché des magazines au Canada avec 7,2 millions de lecteurs multiplateformes.

Référence canadienne en art de vivre, « Canadian Living » rejoint plus de 3,3 millions de lecteurs multiplateformes tandis que son pendant francophone, « Coup de pouce », est le magazine francophone art de vivre le plus lu avec près de 1,2 million de lecteurs toutes plateformes confondus.

Au Québec, le magazine « Les idées de ma Maison » est la référence en décoration, rejoignant 704 000 lecteurs multiplateformes.

Dans le marché anglophone, « Style at home » demeure un incontournable de la décoration au Canada et rejoint plus de 2,3 millions de lecteurs multiplateformes.

*Source: Vividata, Automne 2021, Total Canada, 14+, 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021*

**Charges d'exploitation** de 9 582 000 \$, soit une légère hausse de 12 000 \$ (0,1 %), principalement attribuable à la reprise des activités dans un contexte d'aide gouvernementale moindre, telle que mentionnée ci-dessus, ayant entraîné, entre autres, une augmentation des coûts de rémunération découlant de la hausse des effectifs offrant une prestation de services et de la diminution du niveau de SSUC dont peut bénéficier le secteur, contrebalancée en partie par des économies au niveau des frais d'abonnement.

**BAIIA ajusté** de 2 048 000 \$, soit une variation défavorable de 951 000 \$, expliquée principalement par la baisse de l'aide gouvernementale dont a pu bénéficier le secteur au cours du troisième trimestre 2021 par rapport à la période correspondante de 2020.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 82,4 % pour le troisième trimestre de 2021 contre 76,1 % pour la même période de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par la baisse des produits d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 33 645 000 \$, soit une hausse de 746 000 \$ (2,3 %), principalement attribuable à la reprise des activités et plus précisément aux résultats du deuxième trimestre 2021 par rapport à la période correspondante de 2020 où le nombre de parutions était moindre pour certains titres. Notons les variations suivantes :

- la hausse de 6,9 % des revenus publicitaires;
  - la hausse de 5,7 % des revenus d'abonnement, principalement pour les titres « Artistiques »; et
  - la hausse de 2,1 % des revenus en kiosque principalement pour les titres « Artistiques » également;
- contrebalancées en partie par :
- la baisse de 2,7 % de l'aide provenant du FCP telle qu'expliquée ci-dessus.

**Charges d'exploitation** de 28 076 000 \$, soit une hausse de 1 730 000 \$ (6,6 %), principalement attribuable à la reprise des activités dans un contexte d'aide gouvernementale moindre, telle que mentionnée précédemment, ayant entraîné, entre autres, une augmentation des coûts de rémunération découlant de la hausse des effectifs offrant une prestation de services et de la diminution du niveau de SSUC dont peut bénéficier le secteur, une augmentation des frais variables en lien avec le nombre de parutions plus élevé pour certains titres.

**BAIIA ajusté** de 5 569 000 \$, soit une variation défavorable de 984 000 \$, expliquée principalement par la reprise des activités dans un contexte d'aide gouvernementale moindre.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur magazines (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 83,4 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 contre 80,1 % pour la même période de 2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation plus importante des charges d'exploitation que la hausse des produits d'exploitation.

## **Production et distribution**

### **Comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 4 133 000 \$, soit une augmentation de 2 249 000 \$ (119,4 %), principalement attribuable aux activités de distribution internationale avec la livraison de deux films produits par Incendo au cours du troisième trimestre 2021 alors qu'aucun film produit par Incendo n'avait été livré au cours de la période correspondante de 2020.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 68,5 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 alors qu'elles représentaient 67,7 % pour la période correspondante de 2020. Les productions d'Incendo desquelles découlent les produits d'exploitation pour le présent trimestre consistent principalement en des comédies romantiques.

**Charges d'exploitation** de 2 890 000 \$, soit une hausse de 1 433 000 \$ (98,4 %) expliquée principalement par l'augmentation des frais variables en lien avec la hausse des revenus.

**BAIIA ajusté** de 1 243 000 \$, soit une variation favorable de 816 000 \$, expliquée principalement par la marge brute totale plus élevée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 et générée par la distribution à l'international des films produits par Incendo.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 69,9 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 contre 77,3 % pour la même période de 2020. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation plus importante des produits d'exploitation que la hausse des charges d'exploitation.

### **Comparaison des neuf premiers mois de 2021 et 2020**

**Produits d'exploitation** de 11 755 000 \$, soit une augmentation de 2 249 000 \$ (23,7 %), principalement attribuable aux activités de distribution internationale avec la livraison de sept films produits par Incendo au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 alors qu'aucun film produit par Incendo n'avait été livré pour la période correspondante de 2020, ainsi qu'à l'augmentation des revenus de distribution provenant des plateformes d'écoute en continu.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 79,5 % des produits d'exploitation de ce secteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 alors qu'elles représentaient 75,9 % pour la période correspondante de 2020. Les revenus générés par les productions d'Incendo proviennent à 90 % d'une distribution à l'international pour les neuf premiers mois de 2021 (79 % pour la période correspondante de 2020).

**Charges d'exploitation** de 8 781 000 \$, soit une hausse de 797 000 \$ (10,0 %). Cette hausse est expliquée principalement par l'augmentation des frais variables en lien avec la hausse des revenus, contrebalancée en partie par un écart favorable au niveau des frais administratifs, notamment en ce qui a trait à la rémunération et à la comptabilisation de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer.

**BAIIA ajusté** de 2 974 000 \$, soit une variation favorable de 1 452 000 \$, expliquée principalement par une marge brute plus élevée générée par la distribution internationale et par la distribution provenant des plateformes d'écoute en continu pour les neuf premiers mois de 2021 par rapport à la période correspondante de 2020, ainsi que par un écart favorable au niveau des frais administratifs tel qu'expliqué ci-dessus.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont diminué et représentent 74,7 % pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 contre 84,0 % pour la même période de 2020. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation plus importante des produits d'exploitation que l'augmentation des charges d'exploitation.

### **Acquisition des actions des sociétés du groupe Incendo (« Acquisition d'Incendo »)**

Le 1<sup>er</sup> avril 2019, en vertu d'une entente conclue le 22 février 2019, la Société a procédé à l'acquisition des actions des sociétés faisant partie du groupe Incendo, qui exerce des activités de production et de distribution d'émissions de télévision de grande qualité, destinées au marché mondial. Le prix d'achat était assujéti à des ajustements liés à l'atteinte de conditions financières au cours des trois années suivant la date d'acquisition. La contrepartie conditionnelle a été évaluée à 1 739 000 \$ à cette même date, selon l'estimation de la valeur actualisée des ajustements conditionnels futurs. Cette valeur actualisée est fondée sur des données d'entrée importantes qui ne sont pas des données de marché observables, sur des hypothèses ainsi que sur une fourchette de probabilités d'atteinte de conditions financières. La contrepartie conditionnelle a fait l'objet d'une réévaluation au cours du troisième trimestre 2020 et du premier trimestre 2021 (voir « Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres » dans la comparaison des troisièmes trimestres 2021 et 2020 ainsi que dans la comparaison des neuf premiers mois de 2021 et 2020 de la section « Analyse des résultats consolidés » ci-dessus) et la Société a effectué un paiement de 606 000 \$ en lien avec celle-ci au cours du premier trimestre de 2021.



## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 5 suivant :

**Tableau 5**  
**Résumé des flux de trésorerie de la Société**  
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	21 590	\$ (21 325)	\$ 5 180	\$ 22 796
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(4 834)	(3 007)	(13 071)	(11 316)
Disposition d'une immobilisation	-	-	-	310
Acquisitions d'entreprises	-	-	(606)	-
Autres	(653)	(578)	(2 407)	(2 245)
<b>Remboursement (augmentation) de la dette nette</b>	<b>16 103</b>	<b>\$ (24 910)</b>	<b>\$ (10 904)</b>	<b>\$ 9 545</b>
	<b>30 septembre 2021</b>		<b>31 décembre 2020</b>	
<b>Situation à la fin :</b>				
Découvert bancaire		5 587	\$	1 699
Dette échéant à court terme		33 808		27 117
Moins : espèces		(2 513)		(2 838)
<b>Dette nette</b>		<b>36 882</b>	<b>\$</b>	<b>25 978</b>

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en hausse de 42 915 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2021 par rapport à la période correspondante de 2020. Cet écart est principalement dû à la variation nette favorable de 32 211 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts favorables au niveau des droits de contenu à payer ainsi que des crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir, contrebalancés en partie par un écart défavorable au niveau du contenu audiovisuel, ainsi qu'à la hausse du BAIIA ajusté de 12 141 000 \$.

**Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation** en baisse de 17 616 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 par rapport à la période correspondante de 2020 principalement dû à la variation nette défavorable de 31 478 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts défavorables au niveau du contenu audiovisuel, des débiteurs ainsi que des actifs et passifs d'impôts exigibles, contrebalancés en partie par des écarts favorables au niveau des crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir ainsi que des droits de contenu à payer, nette de la hausse de 12 369 000 \$ du BAIIA ajusté.

**Fonds de roulement** de 44 638 000 \$ au 30 septembre 2021 comparativement à un fonds de roulement de 51 861 000 \$ au 31 décembre 2020. Cet écart défavorable de 7 223 000 \$ est principalement attribuable à la hausse des droits de contenu à payer, de la dette échéant à court terme, des crédettes et charges à payer ainsi qu'à la baisse des crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir et du contenu audiovisuel, contrebalancées en partie par la hausse des débiteurs.

## Activités d'investissement

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 4 834 000 \$ pour le troisième trimestre de 2021, comparativement à 3 007 000 \$ pour la même période de 2020, soit une hausse de 1 827 000 \$ (60,8 %). Cette hausse s'explique essentiellement par le ralentissement de certains projets au troisième trimestre 2020 étant donné le contexte lié à la pandémie, contrebalancés en partie par la variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par les créditeurs et charges à payer.

**Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels** de 13 071 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021, comparativement à 11 316 000 \$ pour la même période de 2020, soit une hausse de 1 755 000 \$ (15,5 %). Cette hausse s'explique essentiellement par les mêmes éléments que ceux mentionnés ci-dessus.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021, la Société a investi dans ses équipements destinés à la location et à la production virtuelle, dans ses équipements informatiques ainsi que dans certains équipements techniques nécessaires aux activités de postproduction.

**Disposition d'une immobilisation** de 310 000 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020. Au cours du deuxième trimestre 2020, la Société avait disposé d'un actif pour un produit de disposition de 310 000 \$.

**Acquisitions d'entreprises** de 606 000 \$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021 (Voir « Acquisition d'Incendo » ci-dessus) (nil au cours de la période correspondante de 2020).

## Activités de financement

**Dette échéant à court terme** (excluant les frais de financement reportés) de 33 831 000 \$ au 30 septembre 2021, comparativement à 27 126 000 \$ au 31 décembre 2020, soit une hausse de 6 705 000 \$ découlant essentiellement de l'utilisation du crédit rotatif pour financer les activités d'investissement et les activités d'exploitation, notamment les investissements accrus au niveau du contenu audiovisuel.

### Situation financière au 30 septembre 2021

**Liquidités disponibles nettes** de 37 984 000 \$, soit un crédit rotatif disponible et inutilisé de 41 058 000 \$ ainsi que des espèces de 2 513 000 \$, moins un découvert bancaire de 5 587 000 \$.

Au 30 septembre 2021, la totalité du capital de 33 831 000 \$ était à rembourser sur la dette au cours de la prochaine période de douze mois.

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 0,4 année au 30 septembre 2021 (0,1 année au 31 décembre 2020). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020.

La Société dispose d'un crédit rotatif de 75 000 000 \$ venant à échéance le 24 février 2022. Au 30 septembre 2021, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentent 27 981 000 \$ d'acceptations bancaires portant intérêt au taux effectif de 1,83 %, une avance au montant de 5 850 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 2,85 % en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 111 000 \$. Au 31 décembre 2020, les sommes empruntées sur le crédit rotatif représentaient une acceptation bancaire de 19 976 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 1,88 % ainsi qu'une avance au montant de 7 150 000 \$ portant intérêt au taux effectif de 2,85 %, en plus d'une lettre de crédit en circulation d'un montant de 133 000 \$.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

En vertu de sa convention de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions dont le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2021, la Société respectait toutes les conditions relatives à sa convention de crédit.

## Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2021

### Tableau 6

#### Bilans consolidés de Groupe TVA

#### Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2021 et 31 décembre 2020

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2021	31 décembre 2020	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b><u>Actifs</u></b>				
Débiteurs	155 432 \$	137 177 \$	18 255 \$	Impact de l'augmentation du volume d'activités.
Contenu audiovisuel à long terme	91 613	57 245	34 368	Impact des investissements accrus dans le contenu audiovisuel.
Impôts différés	10 107	23 923	(13 816)	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluations des régimes à prestations définies.
Autres éléments d'actif	28 256	11 238	17 018	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluations des régimes à prestations définies.
<b><u>Passifs</u></b>				
Droit de contenu à payer	71 767 \$	62 252 \$	9 515 \$	Impact d'investissements dans le contenu audiovisuel.
Autres éléments de passif	9 043	38 223	(29 180)	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluations des régimes à prestations définies ainsi que de la présentation à court terme de la balance de prix de vente et de la contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'Acquisition d'Incendo.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2021, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les sommes à payer et la contrepartie conditionnelle en lien avec l'Acquisition d'Incendo, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 7.

**Tableau 7**

### Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 30 septembre 2021

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette échéant à court terme	33 831 \$	- \$	- \$	- \$	33 831 \$
Obligations locatives	2 725	3 469	2 420	2 337	10 951
Paiement d'intérêts <sup>1</sup>	855	624	337	263	2 079
Sommes à payer et contrepartie conditionnelle	6 715	-	-	-	6 715
Droits de contenu	208 249	180 302	134 420	-	522 971
Autres engagements	15 716	10 300	1 347	70	27 433
<b>Total</b>	<b>268 091 \$</b>	<b>194 695 \$</b>	<b>138 524 \$</b>	<b>2 670 \$</b>	<b>603 980 \$</b>

<sup>1</sup>Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 30 septembre 2021 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit rotatif ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

En 2013, QMI et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications inc. concernant les droits de diffusion francophones de la LNH pour le Canada. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

### Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du troisième trimestre 2021, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 27 465 000 \$ (26 380 000 \$ au troisième trimestre 2020).

Pour le troisième trimestre de 2021, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 11 515 000 \$ (12 262 000 \$ pour le troisième trimestre de 2020).

De plus, au cours du troisième trimestre 2021, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 316 000 \$ (1 240 000 \$ au troisième trimestre 2020). Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 855 000 \$ pour les troisième trimestres de 2021 et de 2020.

Au cours des neuf premiers mois de 2021, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 81 972 000 \$ (77 023 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2020).

Pour les neuf premiers mois de 2021, la Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 39 762 000 \$ (35 650 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2020).

De plus, au cours des neuf premiers mois de 2021, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 4 148 000 \$ (3 700 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2020).

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 565 000 \$ pour les neuf premiers mois de 2021 et de 2020.

## Capital-actions

Le tableau 8 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 689 503 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 14 octobre 2021.

**Tableau 8**  
**Nombre d'actions en circulation au 14 octobre 2021**  
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

## Éventualités et litiges

Dans le cadre de litiges commerciaux avec un câblodistributeur, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société ainsi que contre Québecor inc. et certaines de ses filiales. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

## Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2021, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.grouperetva.ca](http://www.grouperetva.ca).

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques reliés à la perte de clients clés dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur production et distribution), les risques reliés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques reliés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques reliés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, notamment la COVID-19, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et [www.groupetva.ca](http://www.groupetva.ca), y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 et la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle 2020.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 28 octobre 2021 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 28 octobre 2021

**Tableau 9**  
**SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES**

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2021		2020	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
<b>Exploitation</b>				
Produits d'exploitation	150 703 \$	159 422 \$	140 808 \$	147 618 \$
BAIIA ajusté	35 504 \$	13 965 \$	2 136 \$	46 070 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	19 010 \$	3 850 \$	(4 451) \$	27 380 \$
<b>Données par action de base et diluée</b>				
Résultat par action de base et diluée	0,44 \$	0,09 \$	(0,10) \$	0,63 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 466	43 430	43 206	43 206
	2020			2019
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
<b>Exploitation</b>				
Produits d'exploitation	119 537 \$	103 855 \$	137 134 \$	164 196 \$
BAIIA ajusté	23 363 \$	7 366 \$	8 507 \$	33 568 \$
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires	8 404 \$	(2 744) \$	(723) \$	16 030 \$
<b>Données par action de base et diluée</b>				
Résultat par action de base et diluée	0,19 \$	(0,06) \$	(0,02) \$	0,37 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206	43 206	43 206	43 206

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités dû, entre autres, aux variations saisonnières des revenus publicitaires, aux habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, aux besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, à la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et aux calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur des services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.